

JOURNAL MUNICIPAL

Programmation loisirs

"printemps-été 2018",

p. 23-24

Camp de jour—inscription p. 21

↓
Camp ados—inscription p. 22

Prochaine séance du conseil: le lundi 14 mai
2018 à 19h30 (297, 1re Avenue)

Hôtel de Ville : 297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com tél. : 418 286-3844 fax : 418 286-4304 courriel : info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS : 418 808-8084 (urgence)

LOISIRS : 418 286-3844 poste 28—courriel : loisirs@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE : 911

Photo crédit : web

dépositaire du greffé de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Téléc.: 418 285-0075

RAYNALD LECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

courriel: elortieag@videotron.ca

Si vous souhaitez faire paraître une publicité, contactez-nous au 418 286-3844 poste 21

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année. -**Le format Word est requis.**

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est **jeudi le 3 à 12h00 pour l'édition de mai** prochain.

À surveiller:

**la prochaine parution
du journal municipal sera le
25 mai 2018.**

Note:

Dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.



Monsieur Mario Alain, maire

Mot du maire

Portneuf, le 1^{er} mars 2018

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens de la Ville de Portneuf,

Déjà quatre mois se sont écoulés depuis le début de ma nouvelle expérience comme maire de notre ville et je tenais à vous faire part de mes premières impressions à ce poste.

Il n'y a pas une seule journée qui s'écoule sans que je ne vive de nouvelles expériences et découvre de nouveaux faits sur les caractéristiques et les potentiels de la ville et des gens qui l'habitent. Cela est très motivant de vous représenter à la tête de notre ville. De plus, vous savez que depuis l'arrivée en place de la nouvelle équipe du conseil municipal, plusieurs ajustements positifs ont été apportés dans les communications et les relations avec les employés municipaux. Tout d'abord, avec la complicité du directeur général de la ville, nous travaillons à la mise en place d'une politique interne de communication afin de créer un lien plus étroit et direct avec l'ensemble du personnel. En effet, depuis 4 mois, nous avons tenu deux rencontres avec l'ensemble des employés afin d'exprimer les attentes conjointes des élus et de la direction générale et afin d'écouter et de prendre en considération les réflexions des gens de terrain, soit les employés municipaux. À ce jour, je vous confirme que cette initiative nous permet de constater la volonté des employés de bien comprendre leurs rôles et leurs responsabilités et d'améliorer continuellement les services aux citoyens. Nous considérons donc poursuivre cette démarche afin de continuer à améliorer la qualité des services, tout en étant transparent face au personnel et aux citoyens.

Une seconde approche qui a été mise en place concerne le mandat confié à la firme **SMI Performance**, spécialisée en diagnostic de l'efficacité organisationnelle et l'implantation de méthodes de travail et d'outils de gestion et de planification. En effet, depuis le début du mois de février, **SMI** travaille, en collaboration avec la direction générale et des employés, à l'implantation d'une nouvelle méthode de travail qui permettra de revoir l'organisation du travail. En raison de leur expérience, ces derniers nous annoncent qu'avec la mise en pratique de ces nouvelles méthodes de travail, les employés gagneront en efficacité et le transfert de connaissances et la planification des tâches s'en trouveront également améliorés.

En terminant, je tiens à vous préciser que les dossiers mis en place et priorisés par le conseil précédent se poursuivent et évoluent adéquatement. Nous prévoyons, entre autres, compléter en 2018 les travaux majeurs reliés au programme FEPTEU et lancer les travaux de construction de la voie de contournement.

Mario Alain, ing., Maire de Portneuf

Mario Alain, maire 418 286-3844 poste 23
maire@villedeportneuf.com

Chantale Hamelin, conseillère au poste #1 : 418 286-6910
chantale.hamelin@villedeportneuf.com
 Représentante substitut au Comité du développement durable
 Représentante à la Table de consultation culture
 Représentante à la Résidence Portneuvienne
 Représentante au Comité du journal municipal
 Représentante au Comité du quai et des terrains adjacents
 Représentante substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Conseil 2018

Marc Rivard, conseiller au poste #2 : 418 951-4243
marc.rivard@villedeportneuf.com
 Représentant au Comité consultatif d'urbanisme
 Représentant au Comité Les Haltes du St-Laurent
 Représentant au Comité du quai et des terrains adjacents
 Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Gérard Gilbert, conseiller au poste #3 : 418 286-4239
gerard.gilbert@villedeportneuf.com
 Représentant au Comité d'embellissement
 Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf
 Représentant substitut à la CAPSA
 Représentant substitut au Parc naturel régional

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 : 418 455-5975
joelle.genois@villedeportneuf.com
 Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
 Représentante substitut au Comité d'embellissement
 Représentante au Comité de la politique familiale
 Représentante au Comité achat local
 Représentante substitut à la Résidence Portneuvienne

Gilles Bédard conseiller au poste #5 : 418 286-6092
gilles.bedard@villedeportneuf.com
 Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Bruno Cormier, conseiller au poste #6 : 418 326-1837
bruno.cormier@villedeportneuf.com
 Maire suppléant
 Représentant à la Municipalité régionale du comté de Portneuf
 Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme
 Représentant auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
 Représentant au Comité du développement durable
 Représentant à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE

GREFFE

TRÉSORERIE

INSPECTION MUNICIPALE

SERVICE des LOISIRS

SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE des TRAVAUX PUBLICS

Bibliothèque LA DÉCOUVERTE

Bibliothèque LE SIGNET

CONTRÔLE ANIMALIER

Mathieu Gingras poste 26

France Marcotte poste 24

Danielle M. Bédard poste 32

Julie Vallée poste 25

Anaïs Jardon poste 28

418 286-3844 poste 21—temporairement

Denis Dion (418 808-8084)

Marcelle Thibault (418 286-6465)

Chantale Hamelin (418 286-6910)

Kathleen Marcotte (418 268-4779)

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 12 mars 2018**

- Adoption du procès-verbal du 12 février 2018
- Adoption des comptes à payer : 407 324.01\$
- Adoption du règlement pour la célébration de mariage ou union civile
- Adoption du règlement d'emprunt pour la relocalisation de certaines activités et la réalisation de travaux de réaménagement et de mise aux normes de certains bâtiments municipaux
- Adoption du règlement d'emprunt pour l'acquisition de véhicules et de machineries municipales
- Adoption du règlement d'emprunt pour des travaux de réfection d'un passage à niveau (rue des Oies-Blanches), de voirie sur une section de la 1^{re} Avenue comprise entre la rue Paradis et la jonction avec la 2^e Avenue à l'ouest (545 mètres) ainsi que sur une section de la rue des Boisés (200 mètres)
- Présentation du projet de règlement modifiant RMU-2016 et avis de motion
- Présentation du projet de règlement RC-05-03 et avis de motion
- Présentation du projet de règlement permettant l'entreposage de matériaux de remblai et de résidus d'asphalte dans la zone agroforestière AF/B-118 et avis de motion
- Recommandation concernant la demande de Construction et Pavage Portneuf auprès de la CPTAQ
- Balayage des rues, marquage de chaussée, creusage de fossés et scellement de fissures
- Acceptation soumission : réalisation des plans et devis construction d'un réservoir d'eau potable
- Autorisant le paiement comptant du solde non amorti de la série d'obligation CV groupe 01 (SQAE)
- Autorisation de paiement #1, raccordement des réseaux d'eau potable
- Autorisation de paiement #3, réfection d'aqueduc rue Saint-Charles et Chemin Neuf
- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- Mandat FQM – ressources humaines et convention collective
- Correction résolution 2017-06-112
- Correction résolution 2017-09-186
- Appui, projet de parc – développements Portneuviens
- Appui et autorisation, projet de développement de sentiers de vélos de montagne
- Participation au Transport adapté 2017
- Autorisation de passage, Le Granfondo Garneau-Québecor
- Cession de terrain, à titre gratuit, par Les Développements Portneuviens
- Signature contrat avec monsieur Guy Pronovost
- Acceptation soumission, bâtiment station pompage 4
- Règlement final dossier d'expropriation monsieur Gilles Bonnallie

La version originale des
procès-verbaux est dispo-
nible sur le site internet de
la ville à l'adresse suivante:
www.villedoportneuf.com

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 9 avril 2018

- Adoption du procès-verbal du 12 mars 2018
- Adoption des comptes à payer : 257 156.26\$
- Dépôt du rapport financier pour l'année 2017
- Dépôt du rapport financier CADEP
- Adoption règlement modifiant RMU-2016, colportage
- Adoption règlement RC-05-03, circulation
- Assemblée de consultation, règlement 211 – afin de permettre l'entreposage de matériaux de remblai et de résidus d'asphalte dans la zone agroforestière AF/B-118 (l'adoption du second projet sera à la séance de mai après la rencontre du COCAG de la MRC – 10 avril)
- Avis de motion – créant une zone M-105
- Adoption premier projet de règlement 212 – créant une zone M-105
- Avis de motion – modifiant le plan d'urbanisme
- Adoption premier projet de règlement 213 – modifiant le plan d'urbanisme en créant la zone M-105
- Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt #208 (300 000\$)
- Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt #209 (225 000\$)
- Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt # 210 (237 496\$)
- Acceptation soumission, achat d'un tracteur à pelouse
- Nettoyage des grilles pluviales
- Engagement préposé aux travaux publics
- Engagement membres d'équipe pour le terrain de jeu
- Tarif camp de jour
- Assistance financière, Fête nationale 2018
- Recommandation concernant la demande de monsieur Jean Frenette auprès de la CPTAQ
- Recommandation concernant la demande de monsieur Frédéric Des Rochers auprès de la CPTAQ
- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- Renouvellement des assurances générales
- Transfert budgétaire
- Signature entente, chiropraticienne
- Engagement de monsieur Gilles Piché, pompier volontaire
- Réseautage Fonds 2018
- Contribution Chevaliers de Colomb

La version originale des
procès-verbaux est dispo-
nible sur le site internet de
la ville à l'adresse
suivante:
www.villedeportneuf.com

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné par la soussignée :

Avis de promulgation

QUE lors de la séance ordinaire du 12 mars 2018 à 19h30, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 207 : « Concernant les droits exigibles et la rémunération du célébrant pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union libre ».

QU'un avis de motion fut donné le 12 février 2018.

QU'un projet de règlement a été présenté à la séance du 12 février 2018.

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au Bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 20 avril 2018.



France Marcotte, greffière

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 14 mai 2018, à 19h30, à l'hôtel de ville situé au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé sur le lots 5 684 485 sis au 100, rue Bishop, portant le matricule 0076 44 6730.

La demande de dérogation mineure consiste à déroger à l'article 10.1.1 afin d'autoriser une bombonne de propane en cour avant. La bombonne a été installé il y a plus de 12 ans et il est difficile pour le demandeur de respecter la réglementation considérant que la cour arrière est en bande riveraine. La propriété se trouve au bout d'une rue sans issue. L'emplacement de la bombonne est entouré d'arbre et n'est pas visible de la rue ni des voisins.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de cette demande sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 20 avril 2018.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS

VILLE DE PORTNEUF

RÉHABILITATION STRUCTURALE DES CONDUITES D'EAU POTABLE SOUS L'AUTOROUTE 40

RÉFÉRENCE TETRA TECH QI INC.: 36681TT

APPEL D'OFFRES

La Ville de Portneuf demande des soumissions pour l'exécution des travaux décrits sommairement ci-après :

Gainage structural de deux (2) conduites d'aqueduc (150 mm) sur une longueur totale d'environ 300 mètres, gainage structural d'une (1) conduite d'aqueduc (150 mm) sur une longueur totale de 55 m et remplacement de quatre (4) vannes (150 mm), sans interruption de l'approvisionnement du réservoir Hardy.

Toute soumission doit, pour être valablement considérée, être préparée sur la formule fournie sur le site du SEA0.

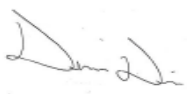
Le responsable de l'appel d'offres de la Ville de Portneuf est M. Denis Dion, téléphone : 418 286-3844.

Ces travaux sont réalisés pour le compte de la Ville de Portneuf de dans le cadre du programme : « Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU) ». Les travaux sont réalisés dans le cadre d'un protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) et la Ville de Portneuf.

Les soumissions devront être reçues et être physiquement à l'hôtel de ville de Portneuf, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf (Québec) G0A 2Y0, téléphone : 418 286-3844 avant 14h30, heure locale, le 3 mai 2018. Elles seront ouvertes publiquement à la salle du conseil municipal immédiatement après l'heure limite.

La Ville de Portneuf se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. La Ville ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À PORTNEUF, le 20 avril 2018



Denis Dion, directeur des travaux publics

AVIS PUBLICS

Ville de Portneuf
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 applicable au territoire de la Ville de Portneuf.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 avril 2018, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 115. Le projet de règlement a pour objet d'attribuer une affectation mixte à un emplacement localisé au sud de la rivière Portneuf, au bout de la rue Bishop étant actuellement affecté à des fins résidentielles. Il vise plus particulièrement à préconiser les activités résidentielles et commerciales sur cet espace en raison de la superficie du bâtiment existant et la localisation du terrain en bordure de la rivière.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 mai 2018 à 19 heures 30 minutes dans la salle du conseil située au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, aux heures régulières de bureau.
4. Le projet de règlement adopté contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La zone concernée par le projet de règlement adopté est illustrée sur l'annexe A.

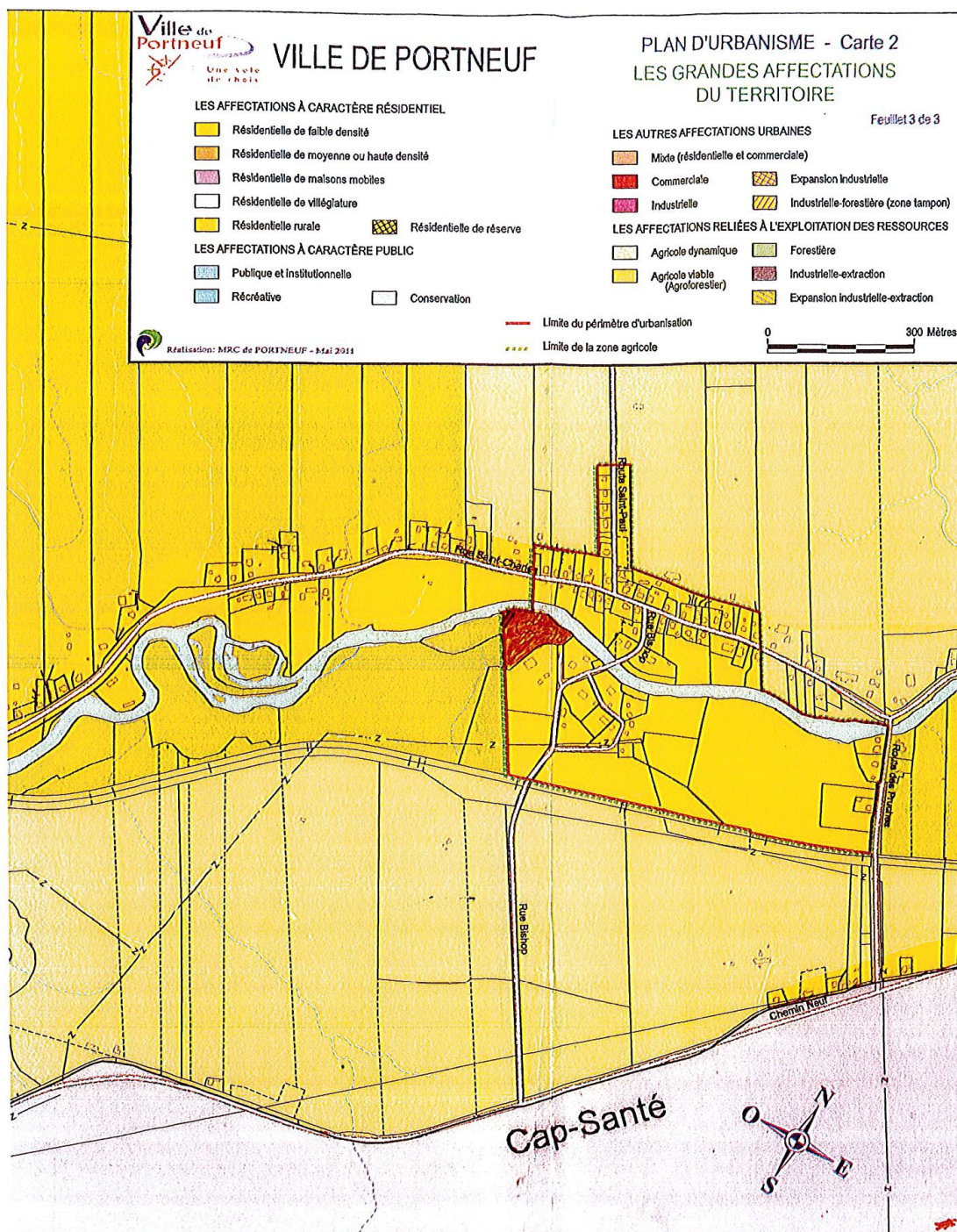
DONNÉ À PORTNEUF, ce 20 avril 2018.



France Marcotte, greffière

Annexe A à la page suivante

ANNEXE A



HORAIRE DE NOS ÉGLISES

Messe du dimanche : samedi 16h00

Messe du mardi : 16h30

Pour la période hivernale, les messes ont lieu à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (secteur nord).



Détails dans le bulletin paroissial distribué à la messe du dimanche et disponible à la *Pharmacie Julie Marcotte*, à l'*Intermarché Marcotte* et aux deux bureaux de poste.

Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf

Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer: 1^{er} et 3^e dimanches du mois à 10h30

English services by Canon Graham Jackson: 2nd Sunday of the month at 10:30 am from Easter to Christmas



Bienvenue à toutes et à tous!

UN PEU DE TOUT...

Info de la communauté Notre-Dame-de-Portneuf

Le C.C.O.L. c'est quoi? Le **C.C.O.L.** (comité consultatif d'organisation locale) est formé dans notre communauté par M. Pierre Gignac ex-marguillier et secrétaire de la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Portneuf, de M. Eddy Alain, coordonnateur et ancien marguillier, de Mme Monique Tardif, et des sacristains, M. Michel Belleau et de Mme Réjane Hardy qui acceptent avec générosité de faire partie du comité pour une période de deux ans.

Leur engagement, au sein du comité, et de travailler en étroite collaboration avec la nouvelle fabrique Bienheureuse-Mère-Saint-Louis, l'équipe pastorale (l'administrateur, le curé, le vicaire et les diacres), l'équipe d'animation focale; de faire connaître et appliquer les décisions, aux programmes, aux activités au service de la Mission de l'Église et de la paroisse catholique Bienheureuse-Mère-Saint-Louis.

Mme Hélène Savard, marguillère, assure le lien entre le C.C.O.L. et l'assemblée des marguilliers de la nouvelle paroisse. Son rôle est d'être attentive aux besoins de notre communauté qui veut demeurer une communauté vivante, dynamique, et capable de se doter de services qui contribueront à améliorer la transmission de l'Évangile dans notre milieu.

Le travail des membres du C.C.O.L. est essentiel à la survie de notre communauté; autant que sont votre soutien et votre générosité, afin de conserver nos acquis et améliorer la qualité de nos services communautaires et pastoraux.

Notre slogan se veut « ensemble pour la Mission dans l'unité et la fraternité ».

Hélène Savard, marguillère

FADOQ—Pour tout nos membres,

Il nous fait plaisir de vous inviter à vous joindre à nous pour clôturer notre saison par un diner pizza salade qui aura lieu à la salle des Chevaliers Colomb, mardi le 15 mai à 11h30 au coût de 12.00\$

Le dîner sera suivi des élections du CONSEIL D'ADMINISTRATION en présence de M. GÉRARD LÉPINE de QUÉBEC.

Date limite pour réserver: JEUDI, le 10 MAI à BETTY JESS 418 286-6134 et THÉRÈSE ROY 418 285-3817

Au plaisir de vous voir !



La Société d'Histoire
et du Patrimoine

INVITATION

Vous êtes cordialement invité à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à l'hôtel de ville de Portneuf le dimanche 6 mai 2018 à 13h30. Il y'aura élection et une présentation d'un voyage de recherche de généalogie en France .

Le saviez-vous?



Saviez-vous que depuis plusieurs années déjà la municipalité s'est dotée d'un règlement très complet sur le contrôle animalier? Il s'agit d'un outil très utile pour protéger nos amis les chiens et faciliter les interventions en cas de problème. Il s'agit du règlement numéro 159 que vous pouvez consulter en tout temps sur le site de la municipalité.

<http://villedeportneuf.com/wp-content/uploads/2014/05/Reg-159-Controle-animalier.pdf>

Votre animal doit être identifié par une licence, émise annuellement par la municipalité au coût de 20.00\$. Vous avez un nouveau chien? Contactez la municipalité. Il est important que votre chien porte sa licence, elle permettra de le retrouver plus facilement si vous le perdez et elle confirme que celui-ci est bien enregistré.

Malheureusement, on voit souvent des nouvelles tristes concernant des animaux victimes de négligence ou de maltraitance. Vous devez fournir des conditions de garde adéquates: bien sûr nourriture et eau, mais aussi abri approprié pour le protéger des intempéries. Des chiens meurent de froid en plein hiver ou sont laissés en plein soleil en été. Ne le laissez pas seul pendant de longues périodes ou constamment attaché avec une chaîne très courte. Pensez aussi à vos voisins, votre animal ne doit pas être source de nuisances par ses aboiements continus, parce que vous le laissez libre dans des espaces publics ou ne ramassez pas après qu'il ait fait ses besoins ou parce qu'il est agressif. Le contrôleur animalier sur notre territoire est le *Refuge L'Arche de Kathleen*. Il interviendra en cas de plainte ou de signalement de négligence ou de maltraitance. Le refuge accueille les animaux errants. C'est là qu'il faudra vérifier en premier si vous perdez votre chien : 418 268-4779, refugelarchedekat@outlook.com - <http://www.archedekathleen.com>.

Merci.



Réunions du Cercle de Fermières Portneuf-Ville :

hôtel de ville, Portneuf, 19h30

Invitation aux femmes désireuses de se joindre au Cercle.

Le lundi 21 mai 2018

Réunion des Fermières de Portneuf-Ville, Portneuf, 19h30

Le lundi 18 juin 2018

Souper de fin d'année, Cercle de Fermières de Portneuf-Ville, lieu à confirmer, 18h00.



FONDS ALUMINERIE
DE DESCHAMBAULT
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES



APPEL DE CANDIDATURES

REPRÉSENTANT CITOYEN DE LA VILLE DE PORTNEUF AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous sommes à la recherche d'une personne :

- ♦ qui a le goût de s'impliquer au sein de sa collectivité;
- ♦ dont le développement durable est une préoccupation;
- ♦ habitant la ville de Portneuf.

Le mandat :

- ♦ est d'une durée de 2 ans;
- ♦ représente environ 50 heures de disponibilité pour les rencontres, la formation, la lecture et la révision de dossiers;

Les responsabilités du conseil d'administration sont :

- ♦ d'approuver la proportion d'investissement pour chacun des leviers;
- ♦ d'assurer le respect des balises, de l'atteinte des objectifs du Fonds sur 25 ans et de l'atteinte de tous les axes et orientations de la politique de développement durable des municipalités;
- ♦ d'assurer de la légitimité des investissements;
- ♦ de rencontrer les exigences de gestion et de reddition de comptes prévus par le Fonds.

Par le Fonds des collectivités durables, Alcoa veut miser sur la qualité de vie dans les collectivités où elle est implantée, en accordant une importance particulière à la rétention et à l'attraction des jeunes, en privilégiant le développement durable et l'éducation comme principaux leviers pour y parvenir.

Les candidats sont invités à faire connaître leur intérêt et leurs compétences avant le 30 avril 2018 à l'adresse suivante :

Gestlon D. Gagnon
À l'attention de Madame Dominique Gagnon
458, Chemin du Roy
Deschambault-Grondines (Québec) G0A 1S0
 ou par courriel à : dominique@gestlondgagnon.com

Les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Pour plus d'informations sur le Fonds, visitez notre site internet www.dgpdurable.com

* La forme masculine est utilisée dans le texte pour en faciliter la lecture.

La bibliothèque Le Signet, secteur sud, école La Riveraine,
105, rue des Écoliers, Portneuf

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 19h00 à 20h30.

Il est possible de joindre les bénévoles aux heures d'ouverture au numéro 418 286-6525 poste 6527.

Titre / Auteur

Femme à la fenêtre (La) / A.J. Finn
Carnet secret d'Alex, coach de vie (Le) / Alex Perron
Embaumeur (L') / Anne-Renée Caillé
Depuis l'au-delà / Bernard Werber
12 travaux d'Émeraude Kelly (Les) / Carole-Anne Eschenazi
Poids de la neige (Le) / Christian Guay Poliquin
Et si ma fille fuguait? / Claude Samson
Frenchie, un Québécois dans le gang d'Al Capone / Dan Gosselin
Louve aux abois (La) / Daniel Lessard
Enfants de Mathias (Les) / Denis Monette
Au chant des marées - tome 2 - La vie sur l'Île Verte / France Lorrain
Cours, Toutoune - tomes 1 et 2 / Geneviève Gagnon
Lettres de sang / James Patterson
Cocottes du vilain sapin ou la folle épopée de Johnny D. (Les) / Jean-David Pelletier
Année noire (L') - tomes 1 et 2 / Jean-Simon Desrochers
Un peu, beaucoup, à la folie / Liane Moriarty
Débâcle / Lize Spit
Science de l'illusion (La) / Luc Langevin
Première ligne (La) / Luc Lavoie
C'est le coeur qui lâche en dernier / Margaret Atwood
Milena di Maulo, fille et femme de mafiosi / Maria Mourani
Abigaël, messagère des anges - tome 3 / Marie-Bernadette Dupuy

Amélia, un coeur en exil / Marie-Bernadette Dupuy
Une histoire du Québec en photos / Hélène Andrée Bizier
Tout bas ou à voix haute / Marie-Lise Pilote
Enquêtes de Judith Allison (Les) - tomes 1 à 4 / Maureen Martineau
Appel du néant (L') / Maxime Chattam
Temps de le dire - tome 3 - les années fastes / Michel Langlois
Petite maison du 6e Rang (La) - tome 2 / Micheline Dalpé
Manikanetish / Naomi Fontaine
Marie et Bronia / Natacha Henry
Gwada, etc. / Nathalie D.
Rois mongols (Les) / Nicole Bélanger
On m'appelle encore "Madame la juge" / Nicole Gibeault
Impossible aveu (L') / Nicole Provence
Pharmachien (Le) - tomes 1 à 3 / Olivier Bernard
Détox numérique, se débrancher pour revenir à l'essentiel / Orianna Fielding
Voix cachée (La) / Parinoush Saniee
Sur le quai des gares / Pascal Cloutier
Petite Madeleine / Philippe Lavalette
Terre de William Bates (La) / Roger Gariépy
Disparue de la cabine no. 10 (La) / Ruth Ware
Seule au front / Sandra Perron
Ça ne coûte rien de demander / Sara Lövestam
Couple d'à côté (Le) / Shari Lapena
Et au pire, on se mariera / Sophie Bienvenu
Cri de la sourde (Le) / Sylvie Nicolas

Bibliothèque La Découverte, secteur Nord, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

MARDI 18h30 à 20h00, MERCREDI 13h30 à 15h00 et JEUDI 18h30 à 20h00

HEURE DU CONTE pour les jeunes enfants accompagnés d'un parent. **Les dates à venir**, le troisième vendredi de chaque mois à 19 heures à marquer sur votre calendrier, conte et bricolage à la bibliothèque La Découverte.

*Votre vue n'est plus ce qu'elle était, nous avons pour vous
quelques **LIVRES AUDIO**.*



Samedi 26 mai 2018
à 20h00
Salle Luc Plamondon
Prix : 20\$

Réservation
 Aréna de Donnacona,
 300, rue de l'église
 9h00-12h00 et 13h00-16h30,
 du lundi au vendredi
418 285-3284

NOUVEAUX HORAIRES DES ÉCOCENTRES DÈS LE 15 AVRIL



Visitez

laregieverte.ca



Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

Audrey Lacroix,
porte-parole de la RRGMRP
et athlète olympique



HORAIRE / PÉRIODE	Écocentre Neuveville 1310, chemin du Site	Écocentre St-Raymond 590, chemin Bourg-Louis	Écocentre St-Alban 180, route 354	Écocentre St-Ubalde 570, rang St-Paul Nord	Écocentre Rivière-à-Pierre 824, rue Principale
Du 15 avril au 15 novembre (Horaire estival)	Lundi au vendredi : 7 h 30 à 16 h 15 Samedi : 7 h à 16 h 45	Mardi au samedi : 8 h à 16 h 45	Lundi, vendredi et samedi 8 h à 16 h 45	Réouverture à compter du 18 avril ! Mercredi, vendredi et samedi : 8 h à 16 h 45	Réouverture à compter du 15 avril ! Mardi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45 Jeudi : 13 h à 16 h 45 Dimanche : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
Du 16 novembre au 14 avril (Horaire hivernal)	Lundi au vendredi : 7 h 30 à 16 h 15 Samedi : 8 h à 11 h 45	Mardi au vendredi : 8 h à 16 h 45 Samedi : 8 h à 11 h 45	Vendredi et samedi : 8 h à 15 h 45	FERMÉ	FERMÉ
FERMETURE LES JOURS SUIVANTS EN 2018 :					
	Lundi 21 mai Lundi 25 juin Lundi 2 juillet Lundi 3 septembre Lundi 8 octobre Mardi et mercredi 25 et 26 décembre	Mardi 22 mai Mardi 26 juin (Ouvert le mardi 3 juillet) Mardi 4 septembre Mardi 9 octobre Mardi et mercredi 25 et 26 décembre	Lundi 21 mai Lundi 25 juin Lundi 2 juillet Lundi 3 septembre Lundi 8 octobre	Mercredi 23 mai Mercredi 5 septembre Mercredi 10 octobre	Dimanche 24 juin Dimanche 1 ^{er} juillet

Pour les microécocentres de Notre-Dame-de-Montauban et de Deschambault-Grondines, consultez le site Internet des municipalités.



La société canadienne du cancer vous dit : « MERCI »

Je tiens à remercier sincèrement toute la population de Portneuf pour sa grande générosité lors de la vente de la jonquille 2018, ainsi supporter la mission et surtout la recherche sur le cancer. Le montant amassé pendant ces journées est de 1197.00\$.

Je veux remercier *la pharmacie Julie Marcotte*, de même que *l'inter Marché Marcotte* de nous avoir permis d'installer des points de collecte.

Je veux aussi remercier Madame Odette Demers pour son support, toutes et tous les bénévoles qui s'impliquent année après année.

Danièle Thibodeau, responsable

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT



Les semis intérieurs pas si sorcier!

À la mi-mars, il est temps de penser à débiter les semis. Pour le potager on pense aux tomates, poivrons, aubergines, basilic, brocoli, plantes de régions chaudes sensibles au gel qui ont besoin d'un peu plus de préparation.

Saviez-vous que vous pouvez partir des échinacées, notre plante emblématique durant cette période?? Elles ne fleuriront pas la première année mais la seconde et elles sont vivaces donc reviendront à chaque année.

Si vous avez le goût de vous lancer dans l'aventure, le livre de Larry Hodgson *Semis-Les idées du jardinier paresseux* regorge de bons trucs utiles. Vous pouvez également recueillir des idées intéressantes sur [pinterest.ca](https://www.pinterest.ca).

Les nouvelles tendances...

En aménagement des espaces privés et publics, l'introduction des plantes potagères dans les plates-bandes offre plusieurs avantages. À titre d'exemple: les fines herbes (thym, menthe, sauge, ciboulette...) en plus d'être comestibles repoussent les insectes nuisibles et attirent les insectes pollinisateurs. Ils réduisent ainsi le recours à des produits chimiques. On appelle cela le *compagnonnage*.

Il faut penser « diversité » en évitant la monoculture même dans nos aménagements. Nos grandes pelouses de fétuques victimes de l'invasion du ver blanc en sont un exemple concret. Les experts nous conseillent de tolérer le trèfle qui nourrit la terre, et autres petites fleurs sauvages qui s'installent sur le gazon.

Dernière tendance pour les petits espaces, ce sont les murs végétalisés extérieurs et même intérieurs, les toits végétalisés, des potagers sur des toits, qui prennent une popularité grandissante surtout dans les grandes villes où la verdure manque.

Votre comité embellissement,

Mme Danielle Bois
418 286-0150



SERVICE DES LOISIRS



La Fête de l'hiver 2018

Encore une fois cette année, la fête de l'hiver s'est déroulée dans la chaleur dégagée par les nombreux participants présents le 17 février sur le terrain des loisirs à Portneuf.

Le bonheur et la joie régnaient sur le site des loisirs à Portneuf à partir de tôt le matin. En effet, les familles et les enfants ont eu de quoi s'amuser dans la « zone enfants » à partir de 10h00 le matin. Des jeux gonflables, des activités pour les 0-5 ans, des jeux divers organisés et animés par le comité organisateur, la clown Brillantine et sa barbe à papa et une butte de neige géante étaient sur place pour l'occasion. En après-midi, les activités pour tous se sont poursuivies, avec le tournoi de hockey bottines, la danse en ligne et la zumba, la tire sur la neige, la sculpture sur neige, le fat bike, de la musique, de l'animation et des tours de snowmobile ont occupé l'espace. En soirée, les *Pas Sortables* ont réchauffé la foule avant le spectacle du groupe *Lendemain de Veille* qui a su faire danser l'assistance jusqu'à tard. La célèbre marche aux flambeaux a connu encore cette année un franc succès et le feu de joie a été une fois de plus apprécié des participants!

Merci au comité organisateur qui a relevé le défi et qui a gardé la barre haute en 2018 en offrant à la population de Portneuf une fête de l'hiver haute en couleur!



Tournoi de balle mixte

Portneuf : 25, 26 et 27 mai 2018

(informations et inscriptions avant le 1er mai)

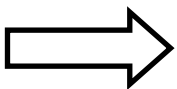


- ◇ 250\$ par équipe;
- ◇ 10 joueurs;
- ◇ 3 filles minimum;
- ◇ 3 manches (tout le monde frappe);
- ◇ 3 balles;
- ◇ ton lanceur;
- ◇ 1 coup de circuit par manche;
- ◇ une fille au bâton, tout le monde à la clôture et sur la ligne des buts avec une « fille rover » acceptée.
- ◇ on ne rentre pas sur le marbre;
- ◇ si la balle touche la grille du lanceur, c'est une fausse balle (elle est comptée dans tes 3 balles);
- ◇ la manche se termine lorsque la balle du dernier frappeur est attrapée dans les airs ou ramenée au marbre;
- ◇ chandelle intérieure (retrait);
- ◇ les remplaçants gars sont fournis par la responsable si besoin est;
- ◇ **aucunes boissons extérieures acceptées** (en vente sur le site).

****Bourses pour les 3 premières positions****

12 équipes maximum

Référence:
Dominique Ouellet
418 286-6409



PARC DU DÉVELOPPEMENT PORTNEUVIEN

INFORMATIONS:



Les travaux d'aménagement d'un parc de quartier, situé au coin de la rue des Chênes et des Frênes dans les Développements portneuvien, débuteront en mai 2018. Le projet sera conçu par phase. Le plan du parc a été conçu et sera aménagé dans une perspective d'accessibilité, de plaisir et de pratique des jeux libres, soit selon les principes d'un « projet espace » (www.projetespaces.ca).

CONCOURS : Un concours visant à trouver le nom du nouveau parc de quartier sera lancé prochainement. Restez à l'affut des informations relatives à ce sujet dans le prochain journal municipal, sur le site internet de la ville (villedeportneuf.com) et sur la page Facebook des loisirs de la ville de Portneuf (**FACEBOOK : LES LOISIRS DE LA VILLE DE PORTNEUF**).



Vous êtes tous une pièce du casse-tête!

Sous le thème, *vous êtes tous une pièce du casse-tête*, la soirée des bénévoles 2018 de la ville de Portneuf s'est déroulée encore une fois dans la

joie et le plaisir. En effet, c'est plus d'une centaine de bénévoles heureux qui étaient présents pour l'occasion, le 23 mars dernier au carrefour municipal.

Le conseil municipal représenté sur place par le maire et quelques conseillers a su profiter de cette soirée toujours très appréciée des convives pour dire « merci ». Merci à tous ces gens, citoyens de Portneuf pour la plupart qui œuvrent au sein d'organisations, de comités ou parfois seuls, pour une cause qui leur est chère et qui contribuent à dynamiser notre belle ville. La soirée s'est déroulée en toute simplicité. M. Sébastien Noël, attaché de M. Joël Godin, député fédéral et M. Michel Matte, député provincial, étaient présents pour souligner l'implication des Portneuviennes et Portneuviens. M. le Maire, Mario Alain, a également pris parole pour remercier ses citoyens de leur participation à une collectivité vivante et en santé. La soirée fut animée chaleureusement par la directrice du service des loisirs de la municipalité et l'organisation générale fut réalisée par des bénévoles impliqués! Un invité spécial, M. Sébastien Perrault, directeur du parc régional de Portneuf a fait une présentation de son organisation en démontrant ce que peut apporter le travail de bénévoles qui croient en un projet. Le souper, du traiteur *Pub St-Alfred*, fut encore une fois un délice!

Nous remercions particulièrement les bénévoles qui ont participé à la réalisation de cette soirée, soit : Mme Caroline Bouchard, Mme Diane Durand, M. Jacques Martel, Mme Émilie Tessier, Mme Gabrielle D. Laprise, Mme Cynthia Pagé, M. Pierre Choquette (photographe), M. Sébastien Perrault, conférencier et tous les autres participants qui nous ont prêté main forte afin d'offrir une soirée à nos convives à la hauteur de notre gratitude envers eux. Merci à tous les bénévoles pour leur présence et leur dévouement dans la communauté et à l'année prochaine!

Anaïs Jardon

Pour le comité organisateur de la soirée hommage aux bénévoles 2018

CAMP DE JOUR 2018

DU 25 JUIN AU 10 AOÛT 2018



INSCRIPTIONS:



Les inscriptions se font maintenant en ligne via le logiciel Qidigo. Pour vous inscrire, rendez-vous sur qidigo.com et créez votre compte si ce n'est pas encore fait.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: Du 7 au 18 mai 2018

Les informations concernant le camp sont disponibles sur notre site internet à villedeportneuf.com dans la section « loisirs et culture » et « camp de jour 2018 ».

SOIRÉE D'INSCRIPTION: le jeudi 24 mai 2018, de 18h30 à 20h30 au centre des loisirs

TARIFS	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
<u>TEMPS COMPLET (25 juin au 10 août 2018)</u>		
1ER ENFANT	280\$	500\$
2E ENFANT	210\$	“
ENFANT ADDITIONNEL	150\$	“
<u>À LA SEMAINE (incluant la semaine supplémentaire)</u>		
POUR TOUS	65\$	100\$
<u>SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE DU 14 AU 18 AOÛT 2018</u>		



Si vous avez des interrogations, communiquez avec nous au 418 286-3844 ou info@villedeportneuf.com.





ÉTÉ 2018!

- * Tu es âgé entre 12 et 15 ans;
- * Tu souhaites gagner de l'expérience de travail et te faire un peu de sous (\$\$);
- * Tu souhaites développer des aptitudes de travail et d'entrepreneuriat;
- * Tu souhaites travailler en groupe cet été et vivre des apprentissages qui te serviront toute ta vie;

Joins-toi au camp ados de Portneuf!

INSCRIPTION DU 7 au 18 mai 2018



Les inscriptions se font maintenant en ligne via le logiciel Qidigo.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur qidigo.com et créez votre compte si ce n'est pas encore fait.

SOIRÉE D'INSCRIPTION:

le jeudi 17 mai de 18h30 à 20h00 au local des jeunes de Portneuf (500, rue Notre-Dame). Des entrevues seront passées auprès des jeunes qui souhaitent participer au camp ados. Seulement 15 candidats maximum pourront être admis. Si tu veux passer un super été, Inscris-toi pendant la période d'inscription!

Le coût d'inscription au camp ados 2018 est de 175.00\$ pour l'été.

Les informations relatives au camp ados sont disponibles au

www.villedeportneuf.com

dans la section « loisirs et culture »
et « camp ados 2018 ».

PROGRAMME D'ACTIVITÉS PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

Le *programme d'activités printemps-été 2018* de la ville de Portneuf vous informe sur les cours, activités et événements et les infrastructures et services disponibles à Portneuf ce printemps et cet été. Le *programme d'activités printemps-été 2018* est disponible sur le site internet de la ville dans la section *loisirs et culture*.

LOGICIEL D'INSCRIPTION EN LIGNE



Les inscriptions se font maintenant en ligne via le logiciel Qidigo. Pour vous inscrire, rendez-vous sur gidigo.com et créez votre compte si ce n'est pas encore fait. Vous pouvez avoir de l'assistance à l'inscription en appelant ou en vous présentant au bureau municipal pendant la période d'inscription sur les heures de bureau (du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30).

PÉRIODE D'INSCRIPTION PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

EN LIGNE:	du 6 avril 2018, 17h00 au 20 avril 2018, 17h00
AIDE À L'INSCRIPTION:	De l'aide à l'inscription est offerte par téléphone ou en personne pendant la période d'inscription au bureau municipal.
INSCRIPTION À LA SÉANCE:	Pour les cours où il est possible de s'inscrire à la séance, l'inscription et le paiement se fera directement auprès du professeur.

PROGRAMME ACCÈS LOISIRS

Le *programme Accès Loisirs* vise à offrir des loisirs gratuits ou à un faible coût aux personnes vivant une situation de faible revenu. Ce programme est réservé aux citoyens de Portneuf uniquement et s'applique aux activités offertes dans le présent guide.

Pour vous inscrire, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice du service des loisirs en appelant au 418 286-3844 poste 28, dans la semaine du 16 au 20 avril 2018. Les rencontres demeurent confidentielles. Une preuve de revenus est exigée.

POLITIQUES

Rendez-vous à villedeportneuf.com pour consulter l'ensemble des politiques de la municipalité comme la politique de remboursement des activités non-desservies par la ville, la politique de remboursement des activités de la ville, etc.

MODES DE PAIEMENT

Les personnes qui s'inscrivent en ligne doivent payer par carte de crédit Visa ou Master Card pour la majorité des cours. Il est également possible de payer par débit ou argent comptant au bureau municipal.

Le paiement pour les séances à la carte se fera directement auprès du professeur en argent comptant.

DANSE COUNTRY-POP EN LIGNE (professeur Nadia Royer, 15 ans d'expérience—418 329-4707)

Clientèle: 12 à 72 ans
 Horaire: **débutants** : mercredi 18h30 à 19h30
intermédiaires : mercredi 19h30 à 20h30
avancés : mercredi 20h30 à 21h30
 Dates: 9 mai au 13 juin 2018 (6 semaines)
 Lieu: salle 1, carrefour municipal
 Coût: 50.00\$ taxes incluses pour la session ou 10.00\$ /cours
 Professeur : Marilie Faucher (15 ans d'expérience en cours de danse)

**DANSE CRÉATIVE (2-5 ANS)**

Clientèle: enfants âgés de 2 à 5 ans
 Horaire: dimanche 9h00 à 10h00
 Début: 22 avril au 17 juin 2018 (9 semaines de cours + spectacle)
 Lieu: [salle #1, carrefour municipal](#) (sauf le 29 avril et le 6 mai...salle du conseil, hôtel de ville)
 Coût: 75.00\$
 Professeur: Marilie Faucher (15 ans d'expérience en cours de danse)

**DANSE FUNKY - ENFANTS**

Clientèle: enfants de 6 à 12 ans (divisés en groupe d'âge)
 Horaire: dimanche 10h00 à 11h00
 Début: 22 avril au 17 juin 2018 (9 semaines de cours + spectacle)
 Lieu: salle #1, carrefour municipal (sauf le 29 avril et le 6 mai...salle du conseil, hôtel de ville)
 Coût: 75.00\$
 Professeur: Marilie Faucher (15 ans d'expérience en cours de danse)



ville)

DANSE FUNKY – MAMAN-ENFANT

Occasion pour maman de bouger et s'amuser avec son enfant !

Clientèle: mamans avec des enfants âgés de 3 à 5 ans
 Horaire: dimanche 11h00 à midi
 Début: 22 avril au 17 juin 2018 (9 semaines de cours + spectacle)
 Lieu: salle #1, carrefour municipal (sauf le 29 avril et le 6 mai : salle du conseil, hôtel de ville)
 Coût: 75.00\$
 Professeur: Marilie Faucher (15 ans d'expérience en cours de danse)

****NOUVEAU** DANSE HIP-HOP (GARÇONS ÂGÉS DE 6 À 12 ANS)**

Clientèle: garçons âgés de 6 ans à 12 ans (divisés en groupe d'âge)
 Horaire: dimanche 18h00 à 19h00
 Début: 22 avril au 17 juin 2018 (9 semaines de cours + spectacle)
 Lieu: salle #1, carrefour municipal (sauf le 13 mai : salle du conseil, hôtel de ville)
 Coût: 75.00\$
 Professeur: Marilie Faucher (15 ans d'expérience en cours de danse)

**ZUMBA**

Clientèle: 14 ans et +
 Horaire: lundi 19h00 à 20h00
 Dates: 23 avril au 4 juin 2018 (7 semaines)
 Lieu: salle 1, carrefour municipal
 Coût: 55.00\$ taxes incluses
 Professeur: Karine Bertrand (instructrice certifiée Zumba)

**ZUMBA TONING**

Clientèle: 14 ans et +
 Horaire: mardi 18h15 à 19h00
 Dates: 24 avril au 5 juin 2018 (7 semaines)
 Lieu: salle 1, carrefour municipal
 Coût: 55.00\$ taxes incluses
 Professeur: Karine Bertrand (instructrice certifiée Zumba)

